

## REGLEMENT

**6 ème RONDE DE L'HERAULT HISTORIC  
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022**

**L'association « VOLANT SPORT CEVENOL » (loi 1901 n°W343015418)**

organise le 25 SEPTEMBRE, une balade touristique avec road book

Parcours de 200 km environ ,départ Le CAYLAR– 34064 ( Hérault).

Balade touristique avec des véhicules ayant un passé rallystique ou modèles sportifs et d'exception.

Respect du code de la route et de la circulation routière conforme à la réglementation décrite dans le décret du 16/05/2006. La manifestation a fait l'objet d'une information auprès des communes

traversées **Le nombre de participants est limité à 50 voitures.** *Ouverture des engagements : le lundi 1 er Aout 2022*

*Date limite d'inscription : le Dimanche 20 Septembre 2022*

Le montant de l'engagement est de 100 € par équipage de 2 personnes (Café de bienvenue, plaques, carnet de route, petit déjeuner sur le parcours et le repas de midi pour l'équipage)

\* (30€ par repas supplémentaire)

**Chèque libellé au nom de Volant Sport Cévenol** et à envoyer à l'adresse suivante : VOLANT SPORT CEVENOL chez Mme Apuzzo7 AVENUE PAUL VALERY - 34920 LE CRES.

**L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'engagement sans avoir à en préciser les raisons.**

**Tout comportement inamical ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion de la manifestation.**

**Votre participation ne vous accorde aucune priorité vis-à-vis des autres usagers de la route.**

**Tout bruit excessif de l'échappement entrainera un refus de départ.**

**DEROULEMENT DE LA BALADE.**

A partir de **7h15** : Entrée en parc fermé parking au Caylar; remise des plaques de départ et vérifications des documents (permis de conduire, carte grise avec validité du contrôle technique et certificat d'assurance).

**8h00** : Briefing obligatoire pour les participants.

**8h15** : Départ de minute en minute pour la boucle avec contrôles de passage.

**12h30** : Arrivée de 1 ère voiture de la balade au Caylar

**13h30** : Repas pris en commun.

**ASSURANCE** L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents ou accidents qui pourraient survenir au cours la balade. Il en va de même pour les vols de bagages et matériels demeurant en permanence sous votre responsabilité. Pour ce qui est du parcours, le participant à la 6 ème Ronde de l'Hérault Historic renonce expressément pour lui-même, ses héritiers, proches parents, conjoint, enfants et ses assureurs à tous recours contre :

**A** : l'organisation de la 6<sup>me</sup> Ronde de l'Hérault Historic et ses responsables ou ayants droit.

**B** : Toutes personnes bénévoles ayant un lien avec l'organisation du passage de la balade.

**C** : Les assureurs des personnes ou organisations visées des points **A** et **B** ci avant pour tous dommages qu'ils subiraient au cours de l'utilisation du parcours. Cet article est valable pour tous dommages matériels ou corporels même graves. Le présent abandon de recours concernant également ses ayants droit ou héritiers, ascendants, assureurs.

Cette journée est placée sans aucun esprit de compétition, sous le signe de la convivialité.